

# Suppression de la notion de « crime contre la révolution »

être approuvés par le Parlement, en mars prochain.

## Partage international n° [127](#) - Mars 1999

Le gouvernement chinois est sur le point de supprimer la notion de « crime contre la révolution » de la constitution du pays.

De nombreux dissidents sont actuellement condamnés en vertu de ce principe. La décision résulte d'une modernisation de la stratégie du régime communiste instituée, en son temps, par Deng Xiaoping. Les amendements adoptés doivent

Chine

**Sources** : El Periódico, Espagne

**Thématiques** : [politique](#)

**Rubrique** : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)